



Dette ancienne racheté par credirec

Par **véronique tanneau**, le **30/12/2010 à 17:45**

Bonjour,
aujourd'hui j'ai reçu une lettre simple de cette société me réclamant 2922 euros, comme j'ai vu dans certain forum je leur préparé une lettre recommandée AR leur demandant de me faire parvenir une copie du titre exécutoire, si vous me dites 30 ans dois je me faire du soucis sans ce titre que peut faire credirec, j'ai payer jusqu'en 2000 environs à la société contentia, et 2002 dernier courrier reçu d'un huissier je devais 1400 euros environ. Merci de votre réponse
Véronique

Par **jeetendra**, le **30/12/2010 à 17:55**

Bonsoir, attendez leur réponse vous verrez bien, surtout ne reconnaissez aucune dette, ne faite aucun règlement financier à ce stade, cordialement.

Par **Marion2**, le **30/12/2010 à 18:54**

véronique, merci de ne pas à chaque fois ouvrir un nouveau post.
Répondez dans le fil de votre 1er message. Merci

Par **véronique tanneau**, le **30/12/2010 à 18:59**

est ce que credirec peut avoir en sa possession un titre exécutoire forcément celui datant de 1992, je ne suis plus du tout rassuré, je sais que je n'aurai pas du arrêté de payer, je donnais en 2000, 500francs par mois puis j'ai arrêté de payer à contentia depuis 2002 plus de nouvelle de rien, si credirec n'a pas ce titre à me fournir que peuvent ils faire?

Par **Marion2**, le **30/12/2010 à 19:03**

Oui, CREDIREC peut avoir en sa possesssion le titre exécutoire.

Vous envoyez à CREDIREC un courrier recommandé AR leur demandant copie du titre exécutoire. Rien d'autre.

Si cette société a le titre exécutoire, vous devrez régler (mais attention CREDIREC n'a aucune somme à facturer pour elle).

S'ils ne peuvent fournir copie du titre exécutoire, vous ne faites rien.

Par **véronique tanneau**, le **30/12/2010 à 19:12**

le courrier est prêt il partira demain en recommandé avec AR je dois dire que les methodes utilisé par ces gens pour vous retrouver ne sont guère glorifiante en effet ils ont appelés chez mes parents j'y habite plus depuis 1981, ils ont demandé après moi, sans se presenter, en demandant si j'étais à la recherche d'un emploi, ma mère leur a dit que j'étais mariée depuis 20 ans que je travaillais, elle leur à donné mon adresse et mon téléphone depuis tout les jours j'ai des numéros privés mais je ne réponds pas. ca doit bien avoir un nom ce qu'ils ont fait pour obtenir des renseignements abus de confaince. Merci de tous vos conseils.
Véronique

Par **Marion2**, le **30/12/2010 à 19:14**

Dans votre courrier, vous pouvez les menacer de déposer une plainte pour harcèlement....

Je sais, ils sont assez odieux. Parfois, ils appellent l'employeur, la mairie également pour dire que la personne a des dettes.....

Bon courage.

Par **véronique tanneau**, le **08/01/2011 à 17:11**

bonjour, j'ai bien envoyé ma lettre recommandé à credirec, comme je je vous l'avais dit le 30/12 Idemandant une copie du titre exécutoire, leur réponse fut par message sur mon téléphone fixe me disant que ceci ne les concernaient pas et qu'ils ne répondraient pas à mon

courrier recommandé. J'ai conservé le message, depuis huit jours plus de nouvelles. Merci à tous.véronique

Par **amajuris**, le **08/01/2011** à **18:17**

bien entendu leur réponse téléphonique n'a aucune valeur.
et suivez les conseils donnés surtout ne rien payer.
cdt

Par **véronique tanneau**, le **29/04/2011** à **12:24**

bonjour, je reviens sur cette histoire de crédirec, il ne lâche pas le morceau, tout les jour ils appellent mais je ne reponds pas au numéro privé, et là ce matin ils m'appellent avec un numéro de portable donc je décroche, même discours, je leur demande de m'envoyer la copie du titre exécutoire la personne me dis l'avoir mais n'est pas dans l'obligation de me l'envoyer, s'ils l'on chez eux pourquoi ne pas envoyer une copie au c'est du pipo, je vais leur envoyer une autre lettre recommandée comme la première, mais j'en ai marre de coup de fil à m'importe quelle heure à croire que c'est gens là travaillent 24h sur 24.Merci de vos témoignages.